

AUTISME ET INCLUSION SCOLAIRE

Christine PHILIP

Maître de conférences honoraire
en Sciences de l'Education
et Responsable de formation, INS HEA

L'enjeu de la scolarité ?

- ▣ « **La capacité à être autonome dépend, entre autres, du parcours scolaire de chacun d'entre nous.** En ce qui concerne les élèves autrement capables, de la réussite de ce parcours découlera la réussite d'une existence citoyenne et responsable.
- ▣ Par conséquent **un parcours scolaire négligé ou bâclé provoquera inmanquablement un sur handicap dont souffrira la personne devenue adulte.** Un adulte tout juste bon à être un assisté chronique dépérissant dans une institution charitable, en marge de la société, de la vie donc. »

*Marcel Nuss, Former à l'accompagnement des personnes handicapées
p. 72*

Circulaire du 30 avril 2002

- ▣ « La « **situation de handicap** » n'est pas seulement liée aux atteintes, maladies ou déficiences, dont sont porteurs certains élèves. **Les conséquences de ces atteintes, maladies ou déficiences peuvent être considérablement réduites par des démarches pédagogiques appropriées** ainsi que par la qualité de l'environnement matériel, physique et humain dans lequel ces élèves évoluent.
- ▣ **A l'inverse, les lacunes d'un parcours scolaire peuvent générer des incapacités qui, sans lien avec une atteinte ou une déficience, créent pour le futur adulte les conditions d'un désavantage social durable, du fait d'apprentissages mal ou insuffisamment maîtrisés »**

Plan de l'intervention

- ▣ **Situation actuelle de la scolarisation des élèves avec autisme (rapports récents et chiffres)**
- ▣ **Quelles propositions pour une école inclusive ?**
- ▣ **Un exemple d'inclusion scolaire :
Aymeric à l'école et au collège**

SITUATION ACTUELLE ...

La situation actuelle : le droit à la scolarisation ?

- ▣ La loi de 2005 a permis de passer de **l'obligation éducative (Loi de 75)** au **droit à la scolarisation et à la formation**, de préférence en milieu ordinaire
- ▣ Beaucoup de difficultés de mise en œuvre même si le nombre d'enfants scolarisés a augmenté
- ▣ Le parcours de certains élèves avec autisme c'est :
la **classe ordinaire en maternelle (temps très partiel)** ,
puis l'orientation en **CLIS, ULIS (ou pas)** puis en **SEGPA ou en IME**

Chiffres du CESE (Comité Economique, Social et Environnemental) Octobre 2012

- ▣ « On estime que le nombre d'enfants autistes de moins de 20 ans est situé entre 90 000 à 110 000 individus »
- ▣ « Seul le quart est scolarisé en milieu ordinaire » autour de 20 000 (p.18)
- ▣ « 2 920 enfants français accueillis dans l'enseignement adapté belge et 1 900 accueillis en établissements spécialisés » (p.20)

Chiffres récents (EN) 2012

- ▣ La scolarisation des élèves avec autisme et TED en milieu ordinaire concerne majoritairement des **niveaux d'enseignement peu élevés**
- ▣ **Sur les 20 375 des élèves autistes et TED :**
- ▣ **7 784 élèves sont de niveau préélémentaire** (classes ordinaires)
- ▣ **8 054 élèves en élémentaire (majorité en CLIS)**
- ▣ **3 823 élèves seulement de niveau collège (majorité ULIS)**
- ▣ **332 élèves autistes et à TED en niveau lycée**
- ▣ **382 en niveau lycée professionnel**

Scolarisation à temps partiel

- ▣ **Les élèves autistes ou TED sont plus fréquemment scolarisés à temps partiel (27,7% contre 9,5%)** que l'ensemble des élèves en situation de handicap (enquête EN)
- ▣ **Surtout pour les élèves de niveau d'enseignement préélémentaire (47,5% contre 29,5%).**

Enquête Education nationale

Avis du CESE

- ▣ C'est la CDAPH qui oriente les enfants, cette orientation se fait au regard du projet de vie après évaluation de l'équipe pluridisciplinaire
- ▣ Le problème est que cette **orientation** se fait souvent « **par défaut** » selon l'offre du territoire. Certains doivent attendre 3 ans pour trouver une solution scolaire.
- ▣ Le rapport sénatorial de la commission des lois (juillet 2012) met en évidence que 20 000 enfants en France sont sans solution scolaire. Ce sont les enfants les plus atteints (**polyhandicapés et autistes sévères**), les moins autonomes, qui sont dans cette situation.

D'après l'Avis du conseil économique, social et environnemental , Le coût économique et social de l'autisme (Octobre 2012)

La France à nouveau condamnée par le Conseil de l'Europe

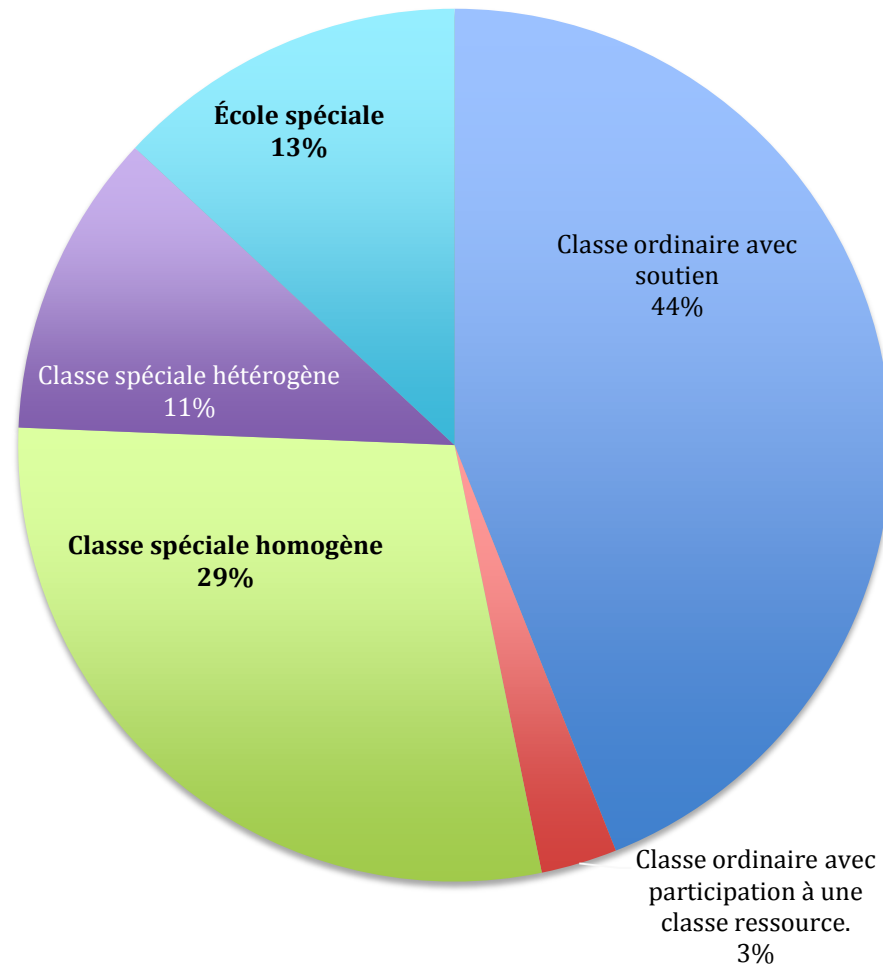


- ❑ Nouvelle condamnation par le Conseil de l'Europe (février 2014) **pour ne pas suffisamment proposer de scolarisation en milieu ordinaire pour cette population**
- ❑ Ni de formation professionnelle dans le prolongement de la scolarisation
- ❑ *« à l'unanimité, il y a violation de l'article 15§1 de la Charte en ce qui concerne le droit des enfants et adolescents autistes à la scolarisation en priorité dans les établissements de droit commun. »*

Situation au Québec
*Élèves ayant un TED dans
les regroupements du MELS
(2010-2011)*

Source : Ministère de
l'Éducation des Loisirs et des
Sports (2012), portail
informationnel, système
Charlemagne

Situation à l'école élémentaire



Les UE dans les maternelles

- ▣ Une proposition du dernier plan autisme
- ▣ La différence avec les CLIS dans les écoles :
l'objectif est la **poursuite de la scolarité dans les classes ordinaires**
- ▣ En attendant : **inclusion ponctuelle dans les classes ordinaires**
- ▣ Si cela peut permettre à des enfants accueillis jusque là en institution d'être en milieu ordinaire : pourquoi pas ?

QUELLES PROPOSITIONS?

La loi sur la refondation de l'école

La loi sur la refondation de l'école

- ▣ L'école refondée est présentée comme **une école inclusive**
- ▣ **Le principe de l'inclusion scolaire est posé pour tous les enfants sans distinction**
- ▣ « La scolarisation en milieu ordinaire est favorisée. Elle permet d'obtenir de **meilleurs résultats pour les élèves en situation de handicap** et pour les autres **une plus grande ouverture à la différence** »
- ▣ **La pérennisation du statut des AVS a été décidée**
- ▣ **Mieux répondre aux besoins des élèves par le numérique**
- ▣ **Formation des enseignants au handicap**

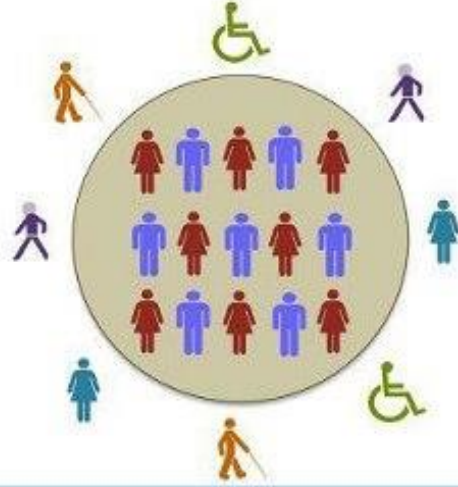
De l'intégration à l'inclusion

- ▣ Dans l'intégration c'est la **personne handicapée qui doit s'adapter au milieu d'accueil**
- ▣ Dans l'inclusion c'est l'inverse : c'est le **milieu d'accueil qui doit s'adapter et se montrer capable de répondre aux besoins particuliers de la personne handicapée**
- ▣ L'inclusion suppose une **volonté d'accueillir la différence**, mais elle suppose aussi une **préparation et une formation *a minima* du milieu d'accueil**

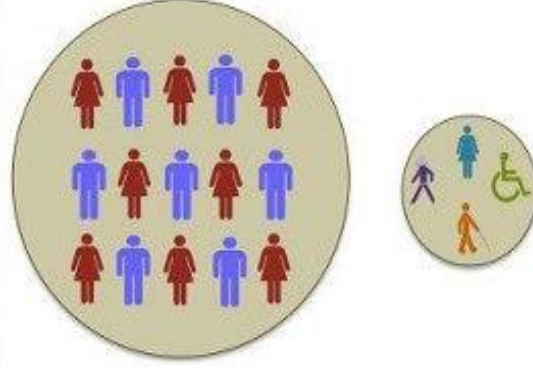
L'école inclusive ?

- ▣ Elle renvoie à **un autre modèle d'école** qui prendrait en compte toutes les différences
- ▣ **D'autres modalités d'évaluation** et non seulement cette référence constante à la norme
- ▣ La pratique d'une **pédagogie différenciée** et individualisée où chacun peut apprendre à son rythme
- ▣ Cela se pratique dans certains pays d'Europe du nord (Finlande) qui sont très performants (bien classés dans les enquêtes Pisa)

EXCLUSIÓN



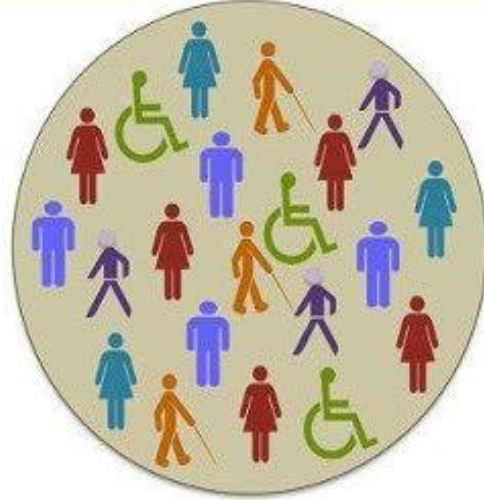
SEGREGACIÓN



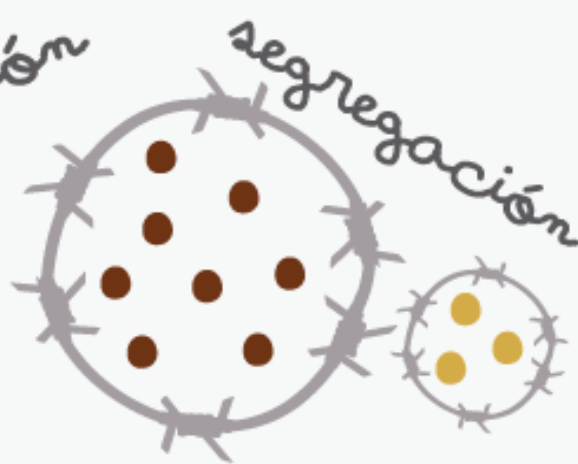
INTEGRACIÓN



INCLUSIÓN



f descosido



integración



inclusión

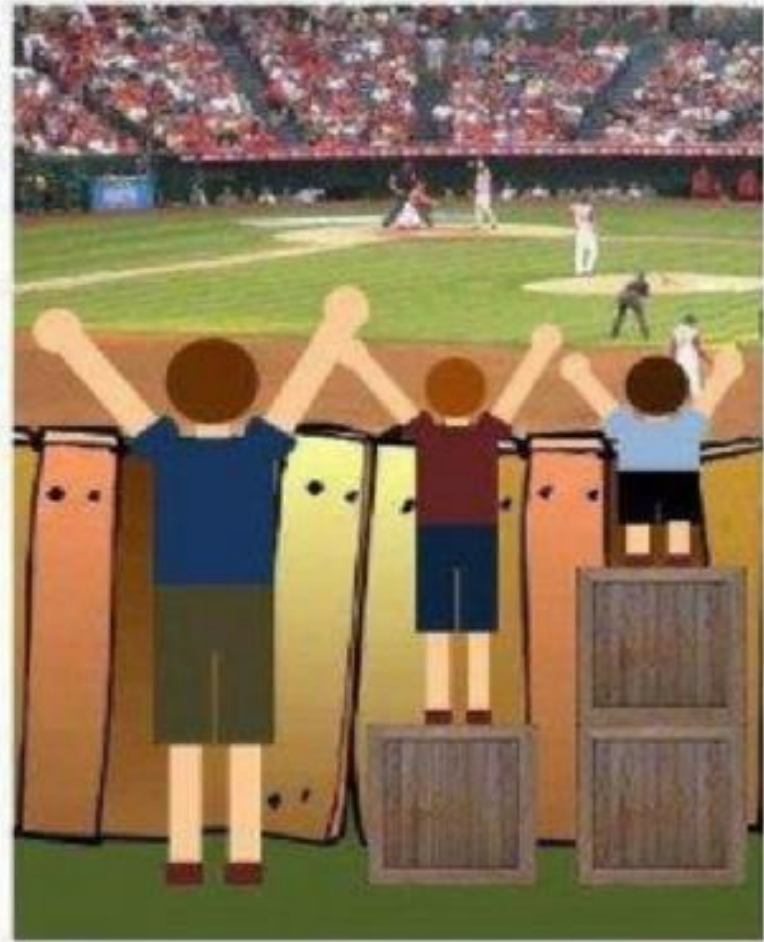


unidos podemos llegar lejos

Intégration



Inclusion



Développer un système moins « normo-centré »

- ▣ Dans notre système dès qu'un élève s'écarte un peu trop de la « norme » on considère qu'il n'a pas sa place à l'école ...
- ▣ Pourquoi juger des compétences d'un élève en se référant au niveau que doit atteindre un élève tout venant ? (outil GEVA Sco)
- ▣ Il faut apprécier les progrès d'un élève en se référant à lui-même et à son propre rythme de développement
- ▣ L'important est qu'il progresse à son rythme et si possible parmi les autres ...

Mettre en place les adaptations nécessaires

- ▣ S'appuyer sur les méthodes et outils qualifiés d'« éducatifs » qui ont fait leurs preuves et sont recommandés par la HAS (TEACCH, ABA, PECS)
- ▣ Donner des points de repères dans l'espace et dans le temps (TEACCH)
- ▣ Essayer d'anticiper les changements, rendre l'espace pédagogique prévisible
- ▣ Avoir recours aux **supports visuels** pour la compréhension des consignes et l'interprétation de certaines notions (**penseurs visuels**)

Instaurer des partenariats

- ▣ Partenariat avec les **parents** en tout premier lieu
- ▣ Les parents sont des **experts de leur enfant** et sont susceptibles d'informer et instruire les professionnels
- ▣ C'est aux professionnels de solliciter les parents
- ▣ Engager aussi le partenariat avec les **professionnels qui accompagnent l'enfant**
- ▣ Qu'ils soient des **interlocuteurs possibles pour les enseignants en cas de problème**

Préparer les autres élèves à l'inclusion

- ▣ Préparer les autres élèves en leur **expliquant les particularités de ces élèves**
- ▣ Il existe des documents pour cette sensibilisation des élèves selon leur âge (ouvrages, vidéos)
- ▣ Etre très vigilant par rapport aux moqueries
- ▣ **Eduquer les élèves au respect de la différence**
- ▣ Les inciter à aller vers leur camarade et à **jouer le rôle de tuteur**

Déterminer un temps significatif pour la scolarisation

Proposer un temps de scolarisation conséquent pour l'enfant et pour sa famille mais aussi pour l'enseignant et les camarades de classe

Cesser de considérer que plus un enfant est lourdement handicapé, moins il a besoin de temps de scolarité. Il a seulement besoin de stratégies différentes

Relativiser le possible et l'impossible

- ▣ Il aurait été **impensable** dans les années 80 et même 90 d'envisager la scolarisation en classe ordinaire d'un élève avec autisme même avec accompagnant
- ▣ Ce mode de scolarisation est considéré comme **possible** aujourd'hui et correspond au souhait d'une majorité de parents
- ▣ Un parent avait mis en exergue de son projet ;
« **Comme ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait !** »

Toujours faire le pari de la scolarisation

- ▣ La scolarisation, à la fois un pari et un défi
- ▣ Bien souvent **on juge *a priori*** que cela est impossible avant même d'avoir essayé ...
- ▣ Tant que l'enfant ne se trouve pas dans la situation on ne peut savoir si cela sera possible ou non
- ▣ Il conviendrait de **s'abstenir de tout pronostic**

Cesser d'exclure ...

- ▣ « Dans la plupart des cultures, la même tentation perdure : **placer ces personnes spéciales dans des lieux spéciaux sous la responsabilité de spécialistes.** Tenues à une certaine distance des activités collectives, coupées du continent des autres, insularisées, elles ne sont que des visiteurs épisodiques de l'espace commun. **Aux spécialistes et autres spécialisés de s'en occuper dans des structures dédiées.** »
- ▣ Charles Gardou, L'inclusion, parlons-en !

L'inclusion : une danse avec les mots ?

- ▣ « La rapide et ample diffusion de ce concept, avec son cortège de dérivés, le fait suspecter de n'être qu'un écran de fumée rhétorique. Une jonglerie abstraite qui cache une réalité plus trompeuse que vertueuse. Une **nouvelle musique d'ambiance** ; une danse avec des mots venus artificiellement se substituer à leurs ancêtres forgés autour de la notion d'intégration. Un lieu commun abusivement mis en avant : « une absurdité montée sur des échasses »
- ▣ Charles Gardou

Ce que l'inclusion devrait être

- ▣ Un terme annonciateur du changement de nos mentalités et de nos pratiques
- ▣ **Une nouvelle valeur, un nouveau paradigme**
- ▣ Une autre manière de considérer la fragilité et la vulnérabilité humaine
- ▣ Une sorte de **révolution culturelle !**
- ▣ Certains rêvent non seulement d'une école inclusive mais d'une société inclusive, d'une culture inclusive
- ▣ Essayons de montrer que cela est possible !

ANALYSE D'UN EXEMPLE

Le parcours d'AYMERIC

AYMERIC

- ▣ Aymeric, diagnostiqué avec un autisme sévère : **on avait prédit qu'il ne pourrait jamais aller à l'école**
- ▣ Il aura bientôt 16 ans, il est aujourd'hui à temps partiel dans un lycée professionnel.
- ▣ Et pourtant conformément à ce que pensent beaucoup de personnes, il n'a pas le « niveau » pour être en milieu ordinaire...
- ▣ **3 DVD ont été réalisés** : en maternelle (2004) puis à l'école(2010), le dernier au collège (2012).

Parcours d'Aymeric

- ▣ Malgré des difficultés rencontrées dans son parcours Aymeric a toujours eu une **scolarisation accompagnée** dans les classes ordinaires (maternelle, école, collège et lycée)
- ▣ Le principal moteur a été la **volonté parentale** à toute épreuve
- ▣ La **motivation** semble être le facteur le plus important et les **aides extérieures à l'école** (psychologue en libéral) pour pallier les carences du système comme l'absence de formation des enseignants du milieu ordinaire

Aymeric à l'école maternelle



Aymeric en classe avec son AVS



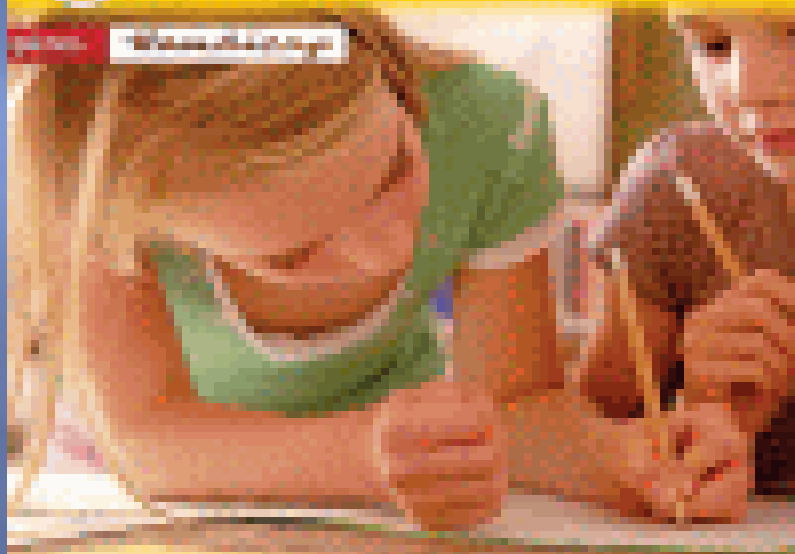
Aymeric au collège





Ministère
de l'Éducation
Nationale

Éducation
Spéciale



Scolariser les élèves **autistes**

ou présentant des troubles
envahissants du développement



Ministère
de l'Éducation
Nationale

Éducation
Spéciale

ENFANCES

Sous la direction de
Christine Philip
Ghislain Magerotte
Jean-Louis Adrien

SCOLARISER DES ÉLÈVES AVEC AUTISME ET TED

Vers l'inclusion

La loi du 11 février 2005 et ses textes d'application affirment « un droit à la scolarisation pour les élèves handicapés ». Dans les dernières circulaires, l'option politique d'inclusion scolaire s'est substituée à celle d'intégration. Pourtant, dans la réalité, la majorité des élèves souffrant d'autisme ou de TED (troubles envahissants du développement) connaissent bien souvent des situations d'intégration *a minima* sans aménagement pédagogique dans les classes qui les accueillent.

Il importe d'apprécier la situation actuelle à travers :

- le cadre juridique et institutionnel ;
- les solutions classiques actuelles, notamment l'auxiliaire de vie scolaire ;
- les solutions et les méthodes d'apprentissage mises en place.

Cet ouvrage donne la parole à des auteurs issus de différents milieux : des universitaires chercheurs, des professionnels de terrain, des formateurs mais aussi des parents et des personnes autistes elles-mêmes. Ils construisent une réflexion partagée à travers une pluralité d'exemples concrets en France, mais aussi à l'étranger.



6952212
ISBN 978-2-10-057245-8



PSYCHOLOGIE
ET PÉDAGOGIE

PROTECTION
DES VIEUX

Jean-Louis Adrien
Stéphanie Bonnet Biney
Céline Clément
Sophie Cornuau
Sophie de Souza
María Pilar Gattigro
Philippe Garnier
Pascal Gosselin
Gérard Griffon
Néon Lagendra
Ghislain Magerotte
Emmanuel Meyer
Renée Michel-Brazil
Annie Faquet
Christine Philip
Jean-Edmond Pilvan
Christine Plassard
Josef Schovanec
Chantal Sicile-Kira
Catherine Thèse-Daquin
Sylvie Troger
Magali Vülleford
Jean-Michel Wavelet
Agnès Wolmant



DUNOD
www.dunod.com

Sous la direction de
C. PHILIP
G. MAGEROTTE
J.-L. ADRIEN

SCOLARISER DES ÉLÈVES
AVEC AUTISME ET TED



SCOLARISER DES ÉLÈVES AVEC autisme et TED

Vers l'inclusion

Sous la direction de
Christine Philip
Ghislain Magerotte
Jean-Louis Adrien



DUNOD



Conformément au principe de cette collection « Histoires de vie », nous présentons une situation de personne avec un syndrome d'Asperger en essayant de croiser plusieurs sources d'informations: tout d'abord le récit de vie de sa mère qui nous présente son parcours, de la naissance à l'adolescence, un parcours semé d'embûches qui a failli le laisser sur le bord du chemin, malgré ses compétences manifestes. Elle expose ses difficultés à obtenir un diagnostic puis à l'engager dans une scolarité en milieu ordinaire. Sans l'implication résolue de ses parents, Alexandre n'en serait pas où il en est aujourd'hui. Nous allons également à sa rencontre au cours de deux entretiens à un an d'intervalle, pour tenter de mieux comprendre son fonctionnement propre. Enfin nous présentons deux situations filmées au collège, dans deux disciplines pour lui contrastées que sont les mathématiques où il excelle et l'histoire géographique où il rencontre plus de difficultés. Ces situations sont à la fois présentées et analysées. Enfin cette étude de cas est complétée par une étude générale sur l'utilisation actuelle d'Internet par ces personnes, venant compenser leurs difficultés à établir des liens sociaux.



Prix: 12 €

Dépôt légal: novembre 2011

Directrice de publication: Bernadette Céliest

ISBN: 978-2-912429-95-1

Éditions de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA)
53/80, avenue des Landes - 92150 Suresnes - www.inshea.fr

Histoires de vie... Vivre avec le syndrome d'Asperger

Histoires de vie...



Renée MICATA FERRY
Maître de conférences associée,
IUT Paris Descartes

Christine FIEP
Maître de conférences
en Sciences de l'éducation
INS HEA

Vivre avec le syndrome d'Asperger



La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation

Revue internationale

Numéro 60 - Janvier 2013

Le dossier

L'autisme, une grande cause scolaire



Direction:
Christine Philip
Ghislain Magerotte

et en rubriques

**Le soutien social aux enseignants:
un facteur de réussite de la démarche inclusive**
Denise Curchod-Ruedi, Pierre-André Doudin

**Un pari insensé dans une France monolingue:
intégrer des enfants étrangers
nouvellement arrivés
à l'école élémentaire**
Jean-Charles Rafoni

Éditions de l'INS HEA
en partenariat avec **CHAMP SOCIAL**
EDITIONS



18 €

Sous la direction de
Dominique Yvon

Avec la collaboration de Christine Philip, Bernadette Rogé et Scania de Schonen

À la découverte de l'autisme

Des neurosciences à la vie en société



DUNOD



CANAL AUTISME

<http://canalautisme.weebly.com/>

Film de la 1^{ère} conférence

<https://www.facebook.com/canal.autisme>

